

Journée Paulette Guinchard

Samedi 3 décembre 2022 de 10h à 18h

Journée d'hommage et de réflexion sur les questions éthiques des fins de vie dans le cadre du grand débat national autour de la fin de vie au Foyer Honoré Daumier à Valmondois



En 2001, Paulette Guinchard, alors députée, est nommée dans le gouvernement de Lionel Jospin en qualité de Secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Au terme de son ministère, elle va marquer de son empreinte le paysage du vieillissement en France en faisant voter au Parlement l'une des grandes mesures sociales : l'APA, l'allocation personnalisée d'Autonomie dont bénéficient aujourd'hui plus d'un million et demi de personnes.

Paulette Guinchard voulait changer le regard de la société sur le vieillissement en faisant accepter l'idée que le ralentissement du tempo de la vie ne signifiait pas nécessairement une diminution de la valeur de l'existence. Elle manifesta toujours une grande réserve à l'égard des propositions visant à abréger le cours d'une vie humaine, privilégiant tout ce qui concourt à préserver la dignité de l'existence humaine.

Atteinte d'un syndrome cérébelleux, une maladie dégénérative irréversible, Paulette Guinchard a décidé le 4 mars 2021 de recourir en Suisse, aux côtés de son mari, à un suicide assisté. Par ce geste et par l'écho qu'elle a souhaité lui donner, Paulette Guinchard nous a invité à réfléchir à l'évolution de la situation française sur le suicide assisté : elle n'aurait pas pu le faire en France.

C'est en considérant notamment cet événement que le Président Macron a souhaité un débat national sur le suicide assisté, en invitant à une réflexion collective sur cette question.

La municipalité de Valmondois qui organise depuis plusieurs années des journées de réflexion sur des questions philosophiques, souhaite, dans le cadre de cette journée, rendre hommage à Paulette Guinchard pour son action et sa réflexion sur le vieillissement. Elle souhaite aussi questionner, au

travers de plusieurs interventions, les situations de fins de vie et les enjeux éthiques qu'elles représentent. Une exposition retracera la vie de Paulette Guinchard et la journée sera scandée par des interventions musicales et artistiques.

Programme

9h30 : Café accueil des participants

9h45 : Introduction de la journée par Bruno Huisman, Maire de Valmondois, et Denis Pagnier, époux de Paulette Guinchard

10h00 : Les enjeux juridiques de l'aide active à mourir

Tatiana Gründler, Maître de conférences HDR, Droit public
Eric Spitz, avocat, juriste et philosophe

10h45 : Les enjeux éthiques de l'aide active à mourir

Pr Régis Aubry, rapporteur de l'Avis 139 du CCNE, CHU de Besançon
Dr Véronique Fournier, cofondatrice du CNAV (Conseil national autoproclamé de la vieillesse)
Dr Michèle Lévy-Soussan, responsable de l'unité mobile de soins palliatifs du CHU Pitié-Salpêtrière

12h Des médecins face à la mort

Dr Dominique Bloit, médecin généraliste à Paris X
Dr Francis Diez, Président de l'association Quiétude, Paris X
Dr Marc Giroud, fondateur du Samu 95 et de Samu-Urgences de France

Buffet

14h30 Hommage à Paulette Guinchard

Interventions :
Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté
Michel Thierry, IGAS honoraire, Directeur du cabinet de Paulette Guinchard
Dominique Gillot, ancienne Secrétaire d'Etat à la santé

Projection d'un Film-Diaporama sur la vie et l'œuvre de Paulette Guinchard

Pauses musicales

Exposition sur Paulette Guinchard